



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la commune de Veytaux

Edition 4/2017

BILLET DE LA SYNDIQUE

Nous voici proches de la fin de l'année, année qui fut, pour la Municipalité, une année de prise de conscience et de grandes interrogations quant à notre avenir et à notre viabilité à long terme. La longue histoire de Veytaux nous rappelle que nous avons une légitimité d'existence, mais la pression des charges cantonales et régionales nous pousse à la réflexion qui est en cours. Ce que je ne voudrais absolument pas, c'est que nous brûlions les étapes... Le travail se fera aussi bien au niveau des autorités exécutives que législatives ainsi qu'auprès de la population. Le dialogue et la communication doivent exister entre les partenaires ; ce qui doit se faire se fera....

De nature optimiste, je veux croire que l'aboutissement des procédures que nous avons entreprises au Conseil communal et à la Municipalité, relatives à l'échange de nos droits à bâtir avec la Commune de Chavannes-près-Renens, et au projet de construction d'un bâtiment multi-générationnel, nous permettront d'envisager un avenir plus serein.

Ne dit-on pas qu'il faut croire en ses rêves j'y crois...

Il me plait encore à signaler ici, la rédaction par un citoyen Veytausien, M. Olivier Gaillard, d'un ouvrage sur l'histoire d'une famille Veytausienne, la famille Delarottaz. Quand je fais référence plus haut à l'histoire de Veytaux, cette publication nous démontre que nous ne

venons pas de nulle part mais que notre communauté fait partie de l'histoire de la région.

La fin de l'année est aussi période de vœux. Il me revient, avec grand plaisir, de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et de vous adresser, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de joies et de santé pour la nouvelle année.

Christine Chevalley,
Syndique



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 30 octobre 2017, le Conseil communal a :

- adopté la révision du Règlement intercommunal du Conseil d'établissements des établissements primaires et secondaires de Montreux et de Veytaux tel qu'amendé ;
- adopté l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel qu'amendé et sous-amendé (71%) ;
- autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux liés à la construction d'un caisson en bois pour stabiliser la route forestière au lieu-dit « En Malajoux ».

Dans sa séance du 4 décembre 2017, le Conseil communal a :

- adopté le budget 2018 de la Communauté Intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) et celui du Fonds culturel Riviera;
- adopté le budget communal 2018, tel qu'amendé et sous-amendé.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1, aux dates suivantes :

- 5 mars 2018
- 30 avril 2018
- 11 juin 2018
- 10 septembre 2018
- 29 octobre 2018
- 3 décembre 2018

Elles sont ouvertes au public; vous êtes donc les bienvenus.

MEMODECHETS 2018

Un nouveau guide vous parviendra prochainement et vous donnera toutes informations utiles pour l'évacuation des déchets urbains : de la collecte des sacs taxés, aux points de récupération des capsules à café, en passant par les horaires d'ouvertures de la déchèterie.

La nouvelle application « MEMODéchets », disponible sur Google Play ou App Store, vous facilitera l'accès à ces informations.

En outre, nous vous informons que les Communes de Montreux, Veytaux, La Tour-de-Peilz et Vevey se sont associées pour les collectes porte à porte.

LANCEMENT DE LA PREMIERE EDITION DES MERITES

DE L'ECONOMIE RIVIERA-LAUX EN 2018

www.promove.ch

Organisée à l'initiative de Promove, Association dédiée à la promotion économique de la région Riviera-Lavaux, la première édition des « Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux » sera lancée l'année prochaine. Quatre catégories de prix mettront en lumière des entreprises qui contribuent au dynamisme économique de la région, et ceci tous

les deux ans. Les Mérites seront remis lors d'une cérémonie à Montreux en novembre 2018.

Promove lance, à l'occasion de son 30ème anniversaire, un événement qui permettra de mettre en lumière le dynamisme économique régional et d'en récompenser les acteurs.

Destinés à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux, quelle que soit leur taille, « Les Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux » distingueront les lauréats qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale. Les candidatures seront ouvertes à partir de janvier 2018.



Un Mérite sera remis dans chacune de ces catégories :

- **Impact**

Le prix pour les entreprises qui renforcent l'économie régionale (emplois, investissement, implication, etc.).

- **Proximité**

Le prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations locales.

- **Entreprendre**

Le prix pour les jeunes entreprises (- 3 ans).

- **Rayonnement**

Le prix pour les acteurs qui contribuent à la notoriété de la région .

EASYGOV.SWISS

EasyGov facilite, accélère et optimise les procédures administratives obligatoires. Sûr et fiable, ce guichet unique centralise les demandes électroniques diverses de permis ou d'inscription auprès des autorités. Opérationnel au niveau fédéral, EasyGov le sera bientôt au niveau des administrations cantonales et communales. Pratique, cet outil réduit les charges financières et administratives des entreprises et des autorités.

Il est utile notamment pour ce qui suit :

- Création d'entreprise
- Inscriptions auprès de l'AVS, de la

TVA et de l'assurance-accidents

- Inscriptions auprès du registre du commerce et mutations dans celui-ci
- Transactions TVA.

www.easygov.swiss



COLLECTES DE RUE : TEXTILES ET CHAUSSURES

Le Centre régional travail & orientation (CRTO) organisera des collectes de rue de textiles et de chaussures dans notre région aux dates suivantes :

- Mercredi 7 mars 2018
- Mercredi 16 mai 2018
- Mercredi 26 septembre 2018

CRTO, Monthey

☎ 024 473 20 70

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR FAMILLES

Le canton de Vaud a introduit les prestations complémentaires pour familles il y a 6 ans. Destinées aux familles à faibles revenus qui exercent une activité professionnelle, ces aides pourront être sollicitées auprès des nouveaux Centres régionaux de décision (CRD PC Familles) mis en place par le Canton.

Depuis 2011, les prestations complémentaires pour familles (PC Familles) offrent un complément de revenu aux familles avec des enfants de moins de 16 ans qui vivent dans le canton depuis 3 ans au moins et disposent de revenus modestes. La PC Familles est une prestation financière mensuelle qui couvre la différence entre les revenus et les dépenses (reconnues) de la famille. Le montant maximum qui peut être versé par famille varie en fonction de sa composition et de l'âge des enfants. La PC Familles est destinée à couvrir les besoins vitaux de toute la famille,

lorsque celle-ci a des enfants âgés de 0 à 6 ans. Si les enfants sont plus âgés (entre 6 et 16 ans), la PC Familles couvre uniquement les besoins vitaux des enfants.

Les bénéficiaires de PC Familles peuvent en outre se faire rembourser jusqu'à une certaine limite des frais annexes (les frais de garde liés à l'exercice d'une activité lucrative, certains frais de maladie). Sous certaines conditions, les frais de garde et de maladie peuvent être également remboursés à des familles qui n'ont pas droit à la prestation financière, mais dont les revenus se situent juste au-dessus des normes. Ce dispositif a déjà aidé plus de 4'400 familles depuis 2011. Suite à une évaluation externe, il s'est révélé efficace pour réduire la pauvreté des familles qui travaillent, tout en favorisant le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative.

Les Centres régionaux de décision

(CRD) renseigneront les familles, les aideront à constituer le dossier de demande et rendront les décisions. Les AAS continueront à renseigner les bénéficiaires sur l'ensemble des prestations d'assurances sociales et orienteront les demandes PC Familles vers les CRD.

Les Veytausiens doivent s'adresser au CRD de La Tour-de-Peilz, Grand-Rue 50.

☎ 021 977 01 18 ou 19
crd.riviera@aras.vd.ch

Toutes les informations sur:
www.vd.ch/PCFamilles
Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)
Bâtiment administratif de la Pontaise, Av. des Casernes 2 - 1014 Lausanne
☎ 021 316 51 51
info.sash@vd.ch

ACTIVITES ET LOISIRS POUR SENIORS

• Noël ensemble

Dimanche 24 décembre, dès 18h00, au centre paroissial d'Etraz, rue du Marché 10 à Montreux.

Bienvenue à tous pour une belle fête avec apéritif, repas de fête, animations et beaucoup de chaleur humaine. Entrée libre.

Transport possible en réservant au 021 331 58 67.

• Rencontres actives hebdomadaires

Ces rencontres sont axées sur le plaisir et un suivi sur 6 mois pour accompagner les seniors dans la reprise d'une activité physique et leur faire tester les différentes prestations de la région.

Elles ont lieu les mercredis après-midi de 13h30 à 14h30 dans la salle de

gymnastique de Clarens-Gare.

Renseignements et inscriptions :

☎ 021 623 37 54



www.ca-marche.ch/senior

• Rencontres mensuelles

Elles ont lieu tous les premiers jeudis du mois à 14h30 au Centre paroissial d'Etraz, dont le programme est le suivant :

- 11 janvier 2018 :
- loto
- 1er février 2018 :
- tour de Suisse ludique
- 1er mars 2018 :
- rencontre avec Madame Christine Chevalley, notre Syndique et Députée
- 5 avril 2018 :
- à confirmer
- 3 mai 2018 :
- à confirmer
- 7 juin 2018 :
- sortie

Un délicieux goûter est servi à l'issue de chaque rencontre.

BE MY GUIDE !

Depuis plusieurs années, la plateforme www.bemyguide.ch permet à des visiteurs d'entrer en contact avec des habitants et/ou passionnés de la région désireux de jouer le rôle de « guide » d'un jour. En plus d'offrir un service innovant, son utilisation permet de faire vivre une réelle expérience aux hôtes de notre magnifique région.

Plus de quarante guides sont désormais inscrits et une augmentation régulière du nombre de rencontres visiteurs-guides via la plateforme est enregistrée.

Afin d'étoffer cette offre, de nouveaux guides désireux de partager leur passion sont toujours recherchés. La participation est ouverte à tous (dès 18 ans révolus), la seule condition étant de bien connaître la région et de souhaiter partager sa passion avec des visiteurs d'horizons très variés.

Pour davantage d'informations : Montreux-Vevey Tourisme—☎ 021 962 84 15

RECHERCHEZ-VOUS UNE IDEE DE CADEAU ORIGINALE ?

Offrez un « village gourmand » à faire valoir lors de la Fête au village les 22 et 23 juin 2018.

4 entrées, une suite, 2 desserts et un fromage, en balade au travers des caves de la Fête. Prix du bon : CHF 45.-, valable sur les deux jours et transmissible.

Ce bon vous parviendra avant Noël pour une inscription jusqu'au 21 décembre auprès de : M. Jean-François Pilet, ch. du Liboson 3, 1820 Veytaux ou par courriel à : fevi18@bluewin.ch.

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**

24 décembre 2017	Veillée de Noël à la Chapelle (voir papillon bleu ci-joint)
2 février 2018	Chandeleur
14 mai 2018	Réception des nouveaux résidents et citoyens
6 juin 2018	Sortie des Aînés
22 et 23 juin 2018	Fête au Village

ADMINISTRATION COMMUNALE ET AGENCE POSTALE DE VEYTAUX**Horaire pendant les Fêtes :**

22 décembre 2017 :	fermeture à 12h00
26 décembre 2017 :	fermé
27, 28 et 29 décembre 2017 :	seule l'agence postale sera ouverte de 9h00 à 11h00
3 janvier 2018 :	horaire habituel dès 8h00



N'oubliez pas de vous procurer votre vignette autoroutière en vente dans notre agence.



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent
une belle Fête de Noël
et vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'An Nouveau.*